

Les taxes communales n'augmenteront pas

Janzé — Lors du vote du budget primitif, mercredi, la commune a fait le choix de ne pas augmenter les taxes, 60 % des Janzéens étant non imposables.

Mercredi, lors du conseil municipal, Pierric Morel, adjoint au maire chargé des finances, a présenté le budget primitif. Ce dernier est le programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année. Il se compose de plusieurs items : annexe lotissements, assainissement et principal.

2,3 millions d'euros consacrés au pôle jeunesse

Pour le budget lotissement, la commune prévoit en dépenses/recettes d'investissement et de fonctionnement un montant de 3,8 millions d'€. En assainissement, le fonctionnement et l'investissement sont prévus à hauteur de 2,6 millions d'€. « En 2020, nous n'aurons plus ce budget puisqu'il sera communautaire », déplore Hubert Paris, doutant de l'efficacité de cette directive. « Nous pensons que la gestion de l'assainissement coûtera plus chère qu'aujourd'hui. »

Le budget principal est dédié au fonctionnement de la commune, mais aussi de la mairie et de ses différents services. La commune prévoit en recettes/dépenses de fonctionnement un budget de 7,7 millions d'€, et des recettes/dépenses de 4,7 millions d'investissement, dont 2,3 millions consacrés au futur pôle enfance/jeunesse. La commune détient une épargne de 0,8 million d'€ (11,4 % du budget principal). La char-



Pierric Morel (à droite) a présenté aux élus le budget primitif 2019 de la commune, appuyé par Hubert Paris, maire de Janzé, et Marie Gérard, directrice générale des services de la mairie.

ge du personnel représente 55 % du budget principal.

La commission finances a proposé au conseil de ne pas augmenter les taux d'imposition. La taxe d'habitation (TH) reste donc à 13,85 %, la taxe sur le foncier bâti (TFB) à 19,09 %, et la taxe sur le foncier non-bâti (TDNB) à 38,64 %. Ces taxes représentent

44 % des recettes de la commune. « Nous sommes en dessous des taux au niveau départemental, régional et national », assure Pierric Morel.

Les budgets ont été adoptés malgré les votes contre et les abstentions de l'opposition.

Près de 78 000 € de subventions

seront versées aux nombreuses associations sportives et culturelles janzéennes. Au chapitre éducation scolaire, la subvention pédagogique par élève pour 2019 n'augmentera pas. Les élus ont déploré la non-participation des autres communes pour les élèves scolarisés à Janzé.

Servon-sur-Vilaine

Vagabondages s'invite chez l'habitant

Trois questions à...

Reynald Poupelard, directeur de La Caravane MJC.



Reynald Poupelard, directeur de La Caravane MJC.

Le festival Vagabondages et Cie s'annonce bientôt. Quels changements seront occasionnés par le déménagement de la Caravane MJC au complexe sportif ?

Nous utiliserons toujours les lieux traditionnels tels que la place de la Mairie, la maison Hélène, les bars. Les communes partenaires ne sont pas impactées par notre délocalisation. Nous allons utiliser au maximum la salle Georges-Brassens même si son utilisation partagée pose parfois quelques petits soucis d'adaptation.

Vagabonderez-vous ailleurs ?

Plusieurs habitants sont partants pour accueillir des spectacles chez eux. De plus, nous saluons l'arrivée de la commune d'Acigné comme nouveau partenaire.

Quel sera le programme ?

Comme tous les ans c'est un presque secret. Il se déroulera du 14 au 19 mai, accueillera 28 compagnies d'arts de la rue et proposera 25 rendez-vous dans plusieurs communes, dans des lieux inhabituels dont une randonnée secrète le dimanche après-midi.

Coësmes

La Grande lessive toute en couleur jusqu'à ce soir



Les enfants des écoles privées et publiques sont venus accrocher leur dessin pour la Grande lessive.

Jeudi, pour la troisième année, La Grande lessive a été étendue. Sous un beau soleil, les enfants des écoles privées et publiques sont venus accrocher leur dessin. Cette édition avait pour thème : De la couleur !

Mari Bordier, de la bibliothèque, a rassemblé les acteurs locaux autour de La Grande lessive. Cette manifestation mondiale est une installation artistique éphémère créée en 2006 par l'artiste Joëlle Gonthier.

Les enfants de L'Arche des loisirs, ceux participants aux ateliers des Autochtones, les tout-petits de l'Espace Tournicotons, les résidents du Foyer de vie Siloé et les jeunes du Local jeunes ont également participé à cette création commune.

Cette belle farandole haute en couleur est visible jusqu'à ce lundi 1^{er} avril sur la pelouse de la mairie.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Amanlis

Conseil municipal
Finances : taux des contributions directes 2019, subventions 2019 aux associations, durées d'amortissement des subventions versées, affectation des résultats 2018 et vote des budgets 2019. Marchés publics : groupement de commandes mobiliers sportifs et aires de jeux. Cimetière : conditions d'octroi d'une concession funéraire. Urbanisme : avis sur le PLUi de Rennes Métropole, SIBVS : avis sur le contrat territorial des milieux aquatiques. Délégations : deux décisions sur le droit de préemption urbain.
Jeudi 4 avril, 19 h 30, salle polyvalente.

Domloup

Réunion préparatoire classes 9
Vendredi 12 avril, 19 h, salle du Clos-Saint-Jean. Gratuit.

Janzé

Spectacle d'imitations avec l'incroyable talent de M6, Costic
Variété. Le chanteur Costic, de retour d'une tournée d'un an à Las Vegas, incarnera ses plus belles imitations féminines : Lady Gaga, Dalida, Bardot, Piaf, Shakira, Mylène Farmer et bien d'autres. Un show avec danseuses de Music hall. Billets : dans toutes les billetteries des supermar-

chés.
Samedi 6 avril, 20 h 45, le Gentieg, allée de l'Yve. Tarifs : 25 €, réduit 24 €, 20€ moins de 16 ans. Contact : 02 23 44 79 13, costicevents@gmail.com, <http://www.costicevents.com>

Martigné-Ferchaud

Après-midi dansant
Animé par l'orchestre Thierry Simon et son guitariste.. Organisé par le thé-dansant martignolais.
Vendredi 5 avril, 14 h, salle des Maîtres beurriers. Tarif : 6 €.

Noyal-sur-Vilaine

Marie-Claude Helsens, adjointe au maire
Permanence. Marie-Claude Helsens, adjointe au maire en charge de la vie scolaire et de l'enfance-jeunesse.
Samedi 6 avril, 10 h à 12 h, mairie, 18, place de la Mairie. Contact et réservation : 02 99 04 13 13, mairie@ville-noyalsurvilaine.fr, <http://www.ville-noyalsurvilaine.fr>

Retiers

Détente et loisirs
Concours de palets. Interclubs.
Lundi 8 avril, 14 h, champ de foire, route de Marcillé-Robert. Payant. Contact : 02 99 43 67 90, 02 99 43 56 92.

Châteaugiron



PORTES OUVERTES
JEUDI 4 AU SAMEDI 6 AVRIL de 9h à 18h
INAUGURATION de NOTRE NOUVELLE SALLE EXPO

15, rue du Giffard - 35410 DOMLOUP
02 23 27 42 51 | 06 34 87 04 95
espace-ouverture@orange.fr

www.espaceouverture.com

Châteaugiron

Patrice, coutelier d'art et bénévole au Salon



Patrice : « Je mets toutes mes compétences au service de la création. »

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Patrice est coutelier d'art, forgeron et graveur. Il est présent au salon Pièces uniques, dont il assure également depuis quatre années, la mise en place et participe aux tâches logistiques à titre de bénévole.

Patrice a œuvré également bénévolement pendant plusieurs années pour le festival Les Arts du Feu, qui réunit à Rennes, des professionnels des métiers d'art.

Il a commencé sa carrière à l'âge de 16 ans en qualité de joaillier. « J'ai exercé ce métier pendant vingt ans. À l'âge de 35 ans, à l'occasion d'un salon de l'artisanat, j'ai vu travailler un forgeron. Moi qui suis fils d'ouvrier, ses gestes ont résonné en moi tel

un appel et je me suis soudain découvert une réelle passion pour le métier de forgeron et de la coutellerie d'art. J'ai alors décidé d'en faire mon nouveau métier. Je me suis spécialisé pendant une douzaine d'années pour la reconstitution historique d'objets de coutellerie. C'est la sixième année que je participe à Pièces uniques qui s'est imposé comme l'un des plus grands salons français des métiers d'art. Il est désormais fréquenté par un public très averti », remarque Patrice.

Contact : www.patt-art-celtic.fr. Tél. : 06 86 56 67 07.

Châteaugiron

Un don de 2000 € pour la classe verte de Sainte-Croix



Accompagné de son fils Bastien, Nicolas Prodhomme a remis vendredi à Marie-Françoise Fertillet, un chèque de 2000 € afin de participer au coût de l'organisation de la classe verte des élèves de CM2.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'école Sainte-Croix organise du 2 au 8 juin, à Cauterets, dans le département des Hautes-Pyrénées, une classe verte pour les 90 élèves de CM2. Vendredi, accompagné de son fils Bastien, Nicolas Prodhomme, maître restaurateur et propriétaire gérant du restaurant Les Saveurs de Nicolas, situé à Nouvoitou, a remis un chèque d'un montant de 2000 € à Marie-Françoise Fertillet, directrice de l'école Sainte-Croix afin de participer au coût du séjour des enfants.

« Nous avons à cœur de soutenir des initiatives qui permettent aux

enfants de découvrir de nouveaux espaces et qui développent en eux la notion du vivre ensemble », explique Nicolas Prodhomme.

Le maître restaurateur de Nouvoitou s'est également associé le 25 mars, à Rennes, à un concours intitulé « Un autre regard sur le handicap », organisé par l'association Française des maîtres restaurateurs d'Ille-et-Vilaine. Cette rencontre avait pour objectif de montrer que les métiers de la restauration sont également accessibles aux personnes en situation de handicap.

Châteaugiron

Nouveautés

CURE D'AMINCISSEMENT POUR LES HOMMES ET LES FEMMES

- Recommandations alimentaires et digitopression
- Accompagnement personnalisé avant et après la cure
- Méthode manuelle et naturelle

BILAN GRATUIT

H. de B. minceur
Nadine Gaboriau - 4, rue Alexis Garnier
CHATEAUGIRON - 06 64 66 92 98
www.hdeb-minceur.fr

Prenez rendez-vous avec votre corps